

LA
Nuit
DU
DROIT

OCTOBRE
2025

LA NUIT DU DROIT
Réseaux sociaux : un espace de
liberté sous contrôle ?

Entrée libre sur inscription :



Soirée débat à partir de 19h

Amphithéâtre Pierre Daure - Bâtiment P - Campus 1
Esplanade de la Paix - Université de Caen Normandie

Pour toute demande complémentaire : chaire.map@unicaen.fr

La Chaire Normandie pour la Paix est financée par la région Normandie.



Cette chaire est soutenue par le projet CaesAR, lauréat « Excellence sous toutes ses formes », qui bénéficie d'une aide de l'état gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-23-EXES-001 et de la région Normandie.

LA NUIT DU DROIT

JEUDI 2 OCTOBRE 2025

Vecteurs privilégiés de communication avec des milliards d'utilisateurs à l'échelle globale, les réseaux sociaux soulèvent des questions fondamentales quant à l'exercice et aux limites de la liberté d'expression. Aujourd'hui, ils permettent le pire comme le meilleur, entre partage et désinformation, échange de savoirs ou de contenus illicites, divertissement et dépendance...

Pour la Nuit du Droit, la Chaire UNICAEN Normandie pour la Paix, l'UFR de Droit, la cour d'appel de Caen, le tribunal administratif de Caen, le tribunal judiciaire de Caen, le conseil départemental de l'accès au Droit du Calvados et le barreau de Caen vous proposent une réflexion pluridisciplinaire, interrogeant l'encadrement juridique des réseaux, la responsabilité de leurs acteurs, leurs impacts psychologiques et les enjeux sociétaux. Juriste, magistrat, avocat, politique, psychologue et influenceur confronteront leurs analyses afin d'éclairer les tensions entre liberté, régulation et protection des individus dans l'espace numérique.

Modération et animation de la soirée par **Mme Fiona Schnell**, Directrice générale de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix et **M. Benoist Chippaux**, chargé de mission à l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

19h00 | **OUVERTURE DE LA SOIRÉE**
PROPOS INTRODUCTIFS ET COURTE ANIMATION

19h20 | **PREMIÈRE TABLE RONDE**
LES RÉSEAUX SOCIAUX : QUELLE(S) RESPONSABILITÉ(S), QUEL(S) CONTRÔLE(S) ?

Mme Hélène Rouland-Boyer, présidente du tribunal administratif de Caen, Mme Aurore Catherine, maître de conférences en droit public à l'université de Caen Normandie et M. Thibault Douville, professeur en droit privé à l'université de Caen Normandie

20h15 | **ÉVÈNEMENT INTERCALAIRE**
RÉSEAUX SOCIAUX ET INFORMATION
Diffusion commentée d'extraits du documentaire
« Nous, jeunesse(s) d'Iran »

20h45 | **DEUXIÈME TABLE RONDE**
RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ : IMPACT, RÉALITÉS ET BONS USAGES

M. Arthur Delaporte, député de la 2^e circonscription du Calvados, Mme Virginie Bagneux, maître de conférences en psychologie sociale à l'université de Caen Normandie et M. Olivier Jouglà, ancien Batônnier du barreau du Havre

21h30 | **ANIMATION DE CLÔTURE**
PROPOS CONCLUSIFS

PROGRAMME